

La femme de Macron n'est ni élue ni fonctionnaire, elle nous coûte 2 millions d'euros...

écrit par Maxime | 5 janvier 2018



Cette femme n'a droit à aucun statut, aucun avantage et surtout aucun "travail" qui lui serait donné parce que "épouse de ".

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/04/psst-macron-jai-trouve-une-fake-news-a-propos-dune-certaine-brigitte-macron/>

Il y a deux moyens de manger officiellement dans la gamelle républicaine :

- l'élection,
- le concours (ou le recrutement par contrat pour les agents temporaires).

La Déclaration de 1789, ce n'est pas pour les chiens, ni pour les Martiens...

Pas de salaire, mais 440 000 euros par an pour deux collaborateurs et un secrétariat :

Combien coûte la "Première dame" à la République ? 440.000 euros par an. C'est le budget qui sera dédié à Brigitte Macron à l'Elysée, a annoncé vendredi le porte-

parole du gouvernement Christophe Castaner, qui répondait à une question posée par les députés de La France insoumise. Des frais conséquents qui représentent, selon le ministre, les coûts liés aux deux collaborateurs, au secrétariat et au renfort de sécurité au profit de l'épouse du chef de l'Etat.

Selon Christophe Castaner, ces effectifs correspondent à la "Charte de transparence" sur le statut du conjoint du chef de l'Etat publiée en août par l'Elysée. C'est la Cour des comptes qui contrôlera ces dépenses, qui feront l'objet d'un rapport spécifique. Interpellé par les Insoumis, le porte-parole du gouvernement a insisté sur le fait que Brigitte Macron n'était "pas rémunérée" mais qu'elle avait "une fonction de représentation".

<https://www.lci.fr/politique/on-connait-le-budget-alloue-pour-brigitte-macron-a-l-elysee-2070023.html>

Les lettres de ceux qui lui écrivent devraient aller directement à la poubelle (sauf courrier personnel à son adresse propre évidemment).

Qui a du temps à perdre à lui écrire ? Pour lui parler de quoi ?

La plupart des lettres doivent émaner de débiles profonds, ça ne mérite pas d'y consacrer plus de 2 millions d'euros sur un quinquennat, alors que les finances publiques sont dans un état délétaire.